

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 233-238

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__233_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1914

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 AVRIL 1914

SOMMAIRE. — Ouverture de la séance, par M. Huber, président. — Adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars. — Nécrologie : M. Ch. Tranchant. — Élection de deux membres titulaires et d'un membre correspondant. — Présentation d'un membre correspondant. — Distinctions honorifiques. — Correspondance et présentation d'ouvrages par M. le Secrétaire général. — Présentation d'ouvrages par M. le Président, par M. Fernand Faure et observations à l'appui, par M. Huber, président. — Communication de M. G. Roulleau, sur la circulation monétaire de la France. Discussion : MM. Théry, Neymarck, Barriol, Roulleau. — Fixation de l'ordre du jour de la séance du 20 mai.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. le PRÉSIDENT HUBER qui met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars 1914. Aucune observation n'étant présentée, le procès-verbal est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce qu'il a appris avec beaucoup de peine le décès de M. Charles TRANCHANT, ancien conseiller d'État, président honoraire du Conseil d'administration des Messageries Maritimes; celui de M. Semenoff TYAN SCHANSKY, président de la Société impériale russe de Géographie; il renouvelle aux familles de nos regrettés confrères les vives condoléances qui ont été adressées au nom de la Société par notre Secrétaire général.

M. le PRÉSIDENT met aux voix la nomination de MM. André CHAPRON, BLOCH-PIMENTEL et Georges MORTARA présentés dans la dernière séance. A l'unanimité MM. Chapron et Bloch-Pimentel sont nommés membres titulaires et M. Georges Mortara est nommé membre correspondant.

M. C. OTTOLENGHI, professeur d'Économie politique à la Faculté de Turin, 53, cours Humbert, est présenté comme membre correspondant par MM. Hubert et Barriol.

M. le PRÉSIDENT annonce que notre secrétaire général, M. BARRIOL, et notre collègue, M. ARSANDAUX, viennent d'être promus officiers de l'Instruction publique; il les félicite vivement au nom de la Société.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait part à la Société de la nomination au concours de notre sympathique collègue et ami M. Niceforo à la chaire titu-

laire de statistique et de démographie à l'École supérieure de Commerce de Turin et il applaudit à ce succès mérité de notre infatigable confrère.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce que la belle étude de M. Rouleau que la Société a couronnée l'année dernière va paraître sous peu. La publicité utile est faite en ce qui concerne le second prix Mercet à attribuer en 1915.

Il a reçu une lettre de M. Norberto Dominguez, nommé directeur général de la Statistique du Mexique, auquel il adresse des félicitations cordiales.

Parmi les ouvrages envoyés à la Société depuis la séance de mars, M. le Secrétaire général note :

Les Renseignements statistiques relatifs aux contributions directes et taxes assimilées dont M. le ministre des Finances met gracieusement à la disposition des membres de la Société un certain nombre d'exemplaires.

La Statistique sanitaire de la France en 1912.

La Statistique des chemins de fer français au 31 décembre 1911 (intérêt local) et le 2^e volume de la même statistique (intérêt général).

Les Statistiques de population des colonies françaises.

L'Annuaire statistique de la Norvège et les Statistiques annuelles de divers pays : de la Suède, de la Ville de Hanovre, de Zurich, du Vénézuéla; le Commerce extérieur de la Russie, les Annales du Crédit et de la Prévoyance de l'Italie.

La Statistique pénitentiaire en 1912.

Parmi les publications privées, M. le Secrétaire général signale celles de l'Institut de Milan sur les maisons populaires, une Étude synoptique sur l'Argentine de M. Letzina, le Bulletin de la Chambre de Commerce argentine en France, et de façon toute particulière, la brochure, *Les assurances et la responsabilité civile*, conférences aux anciens élèves de l'école de législation professionnelle de Paris par M. RICHARD, notre collègue, conférences contenant des directions très utiles, intéressantes à plus d'un titre pour la Société de Statistique.

M. le PRÉSIDENT présente le travail de M. Fernand Faure sur M. de Foville et invite l'auteur à indiquer lui-même ce qu'il a joint dans cette brochure à la belle notice dont la Société a eu antérieurement connaissance. M. Faure, en quelques mots, expose qu'il a, d'une part, publié une bibliographie très complète des travaux de M. de Foville, manuscrit inédit, préparé et tenu à jour jusqu'au début de 1913 par M. de Foville lui-même. M. Faure, d'autre part, y a joint, tirés de la Table du Bulletin de statistique et de législation comparée, tous les articles qui décèlent manifestement la main de de Foville, articles d'étude rétrospective, ou de comparaison internationale, au nombre de cinq cents environ, en ajoutant aux titres, lorsque besoin était, quelques lignes indiquant l'objet exact et l'intérêt de l'article.

M. Fernand FAURE demande à ajouter quelques mots aux présentations d'ouvrages faites par M. le Secrétaire général, pour attirer l'attention de la Société sur la *Statistique médicale de l'armée*, œuvre très remarquable par la sûreté des données et le soin de l'exécution. Ici la statistique n'est pas entravée, comme pour la morbidité et la mortalité civiles, par le secret professionnel, par la résistance des familles ou de l'entourage. Les renseignements existent en série continue depuis 1862 pour un certain nombre d'entre eux, depuis 1882, pour beaucoup d'autres. Les tableaux sont transcrits en graphiques. Enfin certains volumes contiennent des tableaux et des graphiques de comparaison internationale des statistiques de morbidité et de mortalité, sur des périodes étendues.

A la demande de plusieurs membres, M. Faure promet de donner à la Société une partie au moins d'une étude assez étendue qu'il prépare sur la statistique de la morbidité et de la mortalité militaires.

M. le PRÉSIDENT s'associe à l'hommage rendu par M. Fernand Faure au Service de santé militaire. Il rappelle que M. Léon Bourgeois, lors de son pas

sage au ministère du Travail, avait été frappé de trouver dans la statistique sanitaire de l'armée des tableaux et des cartogrammes faisant ressortir un état sanitaire défavorable de l'armée française par rapport aux autres armées européennes. D'après le commentaire accompagnant ces tableaux, la morbidité militaire, au moins pour les maladies infectieuses, dépendrait dans une large mesure de la morbidité civile et celle-ci est actuellement inconnue. Pour améliorer cet état de choses, M. Léon Bourgeois a institué, près de la Statistique générale de la France, une commission interministérielle de statistique sanitaire, dont il est demeuré le président et dont M. Fernand Faure est vice-président. Cette commission a préparé un modèle de tableau qui a pu être rempli, au cours de l'année 1913, pour une partie du personnel des services publics et pour certaines collectivités sous le contrôle de l'État : enfants des écoles publiques, adhérents des sociétés de secours mutuels, etc.

La Statistique générale de la France a déjà reçu un certain nombre des tableaux ainsi remplis; lorsque la centralisation et le dépouillement de ces tableaux seront achevés, on disposera d'une statistique de la morbidité, encore bien incomplète, mais cependant assez détaillée et assez étendue pour donner un aperçu de l'état sanitaire de notre pays au cours de l'année 1913.

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Roulleau pour sa communication sur la *circulation de la monnaie en France*.

M. ROULLEAU, abordant l'étude de la circulation monétaire à un point de vue dynamique, a recherché l'importance et les causes des migrations intérieures de la monnaie; pour compléter le tableau de la géographie monétaire de la France, il a examiné également les variations périodiques auxquelles est soumise la circulation locale du numéraire. Il a observé, en vue de ses recherches, les transports d'espèces et de billets auxquels doit procéder constamment, de ville à ville, la Banque de France, chargée de centraliser la majeure partie des mouvements de numéraire organisés, et qui assure à la fois les transports de fonds de l'État et des administrations publiques (postes, etc.) et ceux du public, notamment par l'intermédiaire des banques privées. Seuls échappent à son action les transports de fonds assurés individuellement par les particuliers et ceux de certains réseaux de chemins de fer qui centralisent eux-mêmes leurs recettes.

L'examen des variations saisonnières de la circulation monétaire montre que ces variations sont placées sous la dépendance très prépondérante de la production agricole, dont les règlements se font généralement au comptant, par remise d'espèces et de billets de la main à la main. Dans toutes les régions, on observe une augmentation des besoins de numéraire, d'abord au moment de la récolte pour le paiement de la main-d'œuvre, puis lors de la vente des produits aux industries de transformation ou au commerce de gros. Le midi viticole présente à cette époque des besoins supplémentaires atteignant 16 millions dans les années moyennes; des mouvements analogues ont lieu dans le Bordelais, la Bourgogne, la Champagne, les Charentes.

Dans la région du nord, l'arrachage des betteraves et leur mise en œuvre par les sucreries et les distilleries provoque dans les derniers mois de l'année 42 millions de demandes supplémentaires de numéraire.

Des fluctuations analogues, mais moins fortes relativement à l'importance de la production, se produisent dans les départements où domine la culture des céréales. Les demandes des régions d'élevage ont lieu au contraire en février et mars, et leurs remboursements en septembre et octobre. Les autres éléments de la production agricole donnent lieu, dans les régions où ils sont particulièrement importants, à des variations du même ordre dans les besoins de numéraire. Il en est de même, sur le littoral, de la pêche qui détermine des demandes importantes au moment des armements et de la vente des produits.

Des causes d'un ordre différent interviennent aussi. Le paiement trimestriel des pensions de la marine dans les grands ports y accroît momentanément

les besoins de monnaie. Par contre, il y a surabondance de moyens de paiement, au moment de la saison, dans les stations balnéaires, thermales et hivernales.

Les centres industriels et commerciaux sont, au contraire, insensibles aux variations saisonnières, l'intervention des banques dans les règlements y assurant un équilibre plus parfait de la circulation monétaire.

En général, les demandes des régions agricoles prennent fin avec les derniers mois de l'année; ces régions restituent ensuite les fonds qu'elles ont accumulés; le paiement des impôts est un des plus puissants agents de ce dernier mouvement; il atteint vers le mois de juin sa plus grande activité.

Dans l'ensemble, l'ampleur des mouvements de numéraire résultant de ces variations saisonnières atteint en moyenne 370 millions de francs par an; bien que la proportion de cette somme à la circulation totale du pays soit plus élevée en France qu'aux États-Unis, où ont lieu des mouvements analogues au moment des récoltes, elle ne provoque pas chez nous le resserrement monétaire qui se produit périodiquement en Amérique, ce qui tient à la supériorité de l'organisation monétaire de la France.

Les variations saisonnières ne se compensent pas dans chaque région. Les billets et les espèces tendent constamment à se raréfier dans certaines zones, tandis qu'ils surabondent dans d'autres. Les principaux centres d'où la monnaie tend à s'éloigner sont Paris, dont les besoins annuels atteignent 857 millions en moyenne, les grandes agglomérations urbaines, les centres d'industrie minière, métallurgique et textile, les ports militaires, etc. Au contraire, les rentrées s'effectuent surtout dans les régions de grande production agricole.

Les caractères de ces mouvements varient avec la nature des monnaies observées. C'est ainsi que les billets de 1.000 et 500 francs, fréquemment demandés il y a quelques années pour les envois par la poste, rentrent plus abondamment dans les caisses de la Banque depuis que celle-ci, en vertu des conventions passées en 1911, lors de la confirmation de son privilège, a accordé la gratuité complète aux virements de place à place. Pour l'or et l'argent, moins facilement déplaçables, l'équilibre s'établit souvent entre les sorties d'une région et les rentrées de la région voisine; les principaux agents de ces déplacements sont les voyageurs et les touristes qui sont des importateurs de numéraire, et les travailleurs temporaires, qui sont au contraire exportateurs lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine.

M. Rouleau examine enfin les mouvements de numéraire au point de vue des opérations de caisse dont la combinaison les détermine : excédent ou déficit des recouvrements d'effets de commerce sur les escomptes locaux, achats et ventes de titres effectués pour le compte du public; paiements et recettes effectués pour le compte de l'État, centralisés au compte courant du Trésor à la Banque, et qui s'élèvent à des sommes très importantes. Ces dernières opérations ont deux sources principales : d'une part, les recettes et les dépenses budgétaires, qui provoquent nécessairement de gros déplacements de monnaies; de l'autre, le service des articles d'argent de la poste, qui, par l'intermédiaire du Trésor, utilise la Banque de France pour assurer l'équilibre de ses recettes et de ses dépenses locales.

En résumé, qu'il s'agisse de fluctuations saisonnières ou de mouvements permanents, les besoins de l'État et ceux des régions agricoles sont les deux éléments principaux qui déterminent les mouvements de numéraire en France; l'utilisation plus active des services des banques par l'agriculture serait de nature à les atténuer sensiblement.

M. le PRÉSIDENT félicite et remercie M. Rouleau pour sa très intéressante communication et déclare la discussion ouverte.

M. Edmond THÉRY, s'associant aux félicitations exprimées par M. le Président, remarque spécialement combien cette communication fait ressortir de façon saisissante le grand rôle régulateur et centralisateur de la circulation monétaire en France joué par la Banque de France. L'histoire indique qu'avant

l'unification réalisée par elle, un change intérieur a existé entre les diverses régions ayant des établissements d'émission distincts. Au rôle joué par la Banque, il convient, du reste, d'ajouter celui de l'État par son service payeur et encaisseur des Postes, celui des caisses d'épargne, celui des sociétés de crédit avec leurs nombreuses succursales. La communication de M. Roulleau présente, grâce aux données de la Banque de France, une photographie sans doute assez fidèle de l'ensemble du mouvement de la circulation. Toutefois M. Edmond Théry apporterait une réserve. La Banque de France est chargée d'assurer l'équilibre monétaire entre les diverses parties du territoire, elle est obligée de fournir, à toute demande, des espèces contre des billets; et là est le grand service accompli par elle. Mais les indications même fournies par M. Roulleau prouvent que la monnaie métallique sera toujours nécessaire dans un pays agricole et de petite propriété comme est la France. M. Roulleau a regretté que l'agriculture ne recoure pas, comme l'industrie, aux moyens de paiement plus perfectionnés : mais l'industrie agricole, par son morcellement même, a besoin de petits moyens de paiement, c'est-à-dire de numéraire. La monnaie métallique demeure donc en France indispensable pour rendre les services importants exigés par la constitution de notre économie générale.

M. Alfred NEYMARCK, faisant remarquer tout l'intérêt économique et monétaire de la communication documentée de M. Roulleau, dit que les observations qu'il a faites sur les mouvements monétaires et leurs causes, en Champagne par exemple, sont des plus exactes. Il ajoute, qu'à côté des demandes de numéraire qui se produisent régulièrement à l'époque des vendanges, il faut tenir compte aussi de celles qui sont indispensables pour les achats de matières premières nécessaires à l'industrie, cotons, laines, etc. La Champagne est tout à la fois un pays de vignobles et de culture, un pays agricole et manufacturier et les mouvements de numéraire, de billets de banque, les escomptes sont importants : les succursales de la Banque de France, à Reims, Épernay, Châlons-sur-Marne les reflètent très exactement.

Il fut un temps, hélas, où le département de la Marne tout entier était privé de monnaie d'or et d'argent, de billets de banque, de moyens de crédit, et M. Alfred Neymarck s'excuse de rappeler ainsi d'inoubliables et douloureux souvenirs de l'invasion allemande de 1870-1871. L'or, l'argent, les billets de banque avaient disparu : le manque absolu de monnaie rendait toute transaction impossible; la paie des ouvriers ne pouvait se faire. Grâce à l'intervention de la Société Industrielle de Reims, présidée alors par M. Auguste Walbaum et aujourd'hui par M. Charles Marteau, société qui célébrera bientôt le cinquantenaire de sa reconnaissance d'établissement d'utilité publique, il fut émis, grâce à l'appui des principaux négociants et sous la garantie des patrons, une monnaie fiduciaire avec des coupures de 50 centimes, 1, 2 et 5 francs, qui ont eu cours jusqu'à la fin de la guerre et furent tous entièrement remboursés. C'est, comme je l'ai dit, en 1910, en présidant la distribution des médailles aux ouvriers, contremaîtres, employés de commerce et de l'industrie rémoise, un des plus beaux exemples de solidarité que les patrons groupés autour de la Société industrielle de Reims ont donnés au pays. L'or, l'argent, le billet de banque avaient été remplacés par un billet de confiance.

M. BARRIOL tient à apporter quelques réserves sur ce qui a été dit des relations des Compagnies de Chemins de fer avec la Banque de France. Si certaines Compagnies font passer toutes leurs rentrées monétaires par la Banque de France, certaines autres en donnent aussi une part très importante à certains grands établissements de crédit qui effectuent directement des paiements pour leur compte et participent ainsi à la stabilité de la répartition de la monnaie dans le pays. Les Compagnies n'ont d'ailleurs pas toujours trouvé, de la part de la Banque de France, toutes les facilités désirables, notamment pour des retraits en or équivalents aux versements en or qu'elles y avaient faits. Certaines Compagnies ont participé aussi, plus ou moins direc-

tement, à des mouvements de monnaie fort curieux. C'est là certainement un domaine où il y a encore beaucoup d'études à tenter, notamment celle de la circulation monétaire entre deux centres.

M. THÉRY maintient, contrairement à ce qui vient d'être indiqué, qu'en définitive tout le poids du rétablissement de l'équilibre dans la circulation monétaire incombe bien à la Banque de France, en raison même de son privilège d'émission, et par cette raison essentielle que seule, et comme condition de ce privilège, elle est obligée de rembourser en espèce, sans limites et à toute réquisition. Par l'accomplissement de cette fonction, elle rend au pays des services énormes, sans qu'il s'en aperçoive; et elle les lui rend sans rémunération, donc à ses propres frais. Les Compagnies de chemins de fer, les Sociétés de crédit, l'État lui-même pour ses recettes et dépenses propres, ont ce caractère commun de drainer des espèces sur tous les points du pays, pour les centraliser et les employer, ensuite, seulement sur un point ou sur quelques points. C'est la Banque de France, et c'est elle seule qui remédie, autant qu'il est besoin, à ces irrégularités de distribution, et cela, encore une fois, en raison de son obligation fondamentale de donner des espèces contre demande.

En réponse aux observations de M. Barriol, M. Alfred NEYMARCK confirme ce que vient de dire M. Edmond Théry sur les services que rend la Banque de France. Si le public pouvait entrer dans le détail des opérations multiples et quotidiennes qu'effectue notre grand établissement national, il verrait combien sont innombrables les services de tous les instants, services qui n'apparaissent pas au grand jour et qui n'en sont pas moins effectifs, au commerce, à l'industrie, à l'État, services qui économisent à tous du temps et de l'argent.

M. BARRIOL répond à M. Théry qu'au point de vue pratique le change des billets contre des écus constitue une entrave considérable qui atténue beaucoup les services de la Banque et lui rend moins pénible l'obligation du remboursement en espèces; il ne faut pas oublier non plus, que la Banque de France ne paie aucun intérêt à ses déposants. Enfin, il est tout à fait inexact de dire que les Compagnies de chemins de fer drainent les espèces pour les centraliser dans des centres : les versements directs des gares aux succursales de la Banque ou de Sociétés de crédit ainsi que les paiements directs sont extrêmement importants. Il explique rapidement, à titre d'exemple, le fonctionnement de la paie des agents et montre que la centralisation d'espèces dans les caisses centrales est immédiatement suivie d'une répartition dans un nombre de centres considérable.

M. ROULLEAU, en réponse aux observations de M. Barriol, indique que la réduction des sorties d'or, qui a été générale à l'époque dont parle M. Barriol, était nécessitée par la thésaurisation qui régnait alors en France, et qui tendait, au détriment de l'intérêt général, à éparpiller dans les caisses des particuliers la réserve métallique centrale du pays. Il signale, en outre, que les versements effectués à la Banque par les Compagnies de chemins de fer n'atteignent qu'une fraction parfois assez faible de leurs recettes, et que l'excédent qu'elles gardent par devers elles, pour leurs besoins courants, leur permet de conserver de l'or lorsqu'elles le jugent à propos.

M. le PRÉSIDENT remercie les divers orateurs qui ont pris part à la discussion, et indique que l'ordre du jour de la prochaine séance, fixée au mercredi 20 mai, est ainsi arrêté :

La statistique et la paix en Orient, par M. CADOUX;

Méthodes de statistique médicale, par M. le D^r LEREDDE;

La nouvelle forme du budget de la Ville de Paris, par M. Ch. GALLOT.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire général,
Alfred BARRIOL.

Le Président,
HUBER.